

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Actions

Pilotes

Clarifier les besoins en compétences des entreprises et des territoires

- Rassembler les acteurs qui interviennent sur le territoire autour des remontées de compétences
- Recueillir les besoins en compétences récoltés sur le territoire
- Professionaliser les acteurs de terrain sur l'approche compétences et le recueil des besoins en compétences

27

- Identification des besoins en compétences
- Mobiliser les entreprises sur la notion de compétences
- Mobiliser les acteurs et élaborer une Charte autour de pratiques communes
- Créer une plateforme de recueil des besoins de compétences et de capitalisation sur leurs évolutions
- Elaborer un programme de professionnalisation des acteurs



Développer de nouvelles GPECT sur les territoires non pourvus

28

Assurer le déploiement d'actions GPECT sur tout le territoire et l'outillage des animateurs



Définir et concevoir de nouvelles approches de la formation et de l'accompagnement des publics

- Organiser l'accompagnement des publics avant, pendant et après la formation
- Accompagner à la définition de la transformation de l'appareil de formation, de l'offre de formation et des organismes de formation

30

Mobiliser les approches data pour permettre un meilleur outillage sur le volet formation des professionnels en charge de l'accompagnement



31

Déployer un plan d'accompagnement et de professionnalisation régional « Trans'Formation Centre-Val de Loire : accélérateur régional de compétences »



Proposer en continu des outils de diagnostics qualitatifs et des évaluations

- Créer et structurer un espace de réflexions et d'expérimentations pour stimuler l'innovation
- Réaliser un diagnostic en continu
- Evaluer la mise en œuvre du PACTE
- Réaliser une analyse des coûts de formation (ingénierie pédagogique, plateaux techniques)

32

Poursuivre les programmations de journées du Lab Innovation



33

Organiser des cycles de conférences



34

Réaliser un diagnostic en continu à partir des données disponibles à actualiser et en créant les indicateurs manquants



35

Evaluer le PACTE, ses actions et expérimentations



36

Analyser les coûts de formation



Assurer l'interopérabilité des SI

- Accrocher le SI formation professionnelle Région avec la plateforme AGORA
- Accrocher le SI formation professionnelle Région avec un outil dédié à l'orientation

37

Accrocher le SI FP à la plateforme AGORA



38

Accrocher le SI FP à un outil d'orientation



Proposer des parcours sur les savoirs fondamentaux

Imaginer et concevoir des actions de formations rendant inclusifs les environnements numériques

39

Faire développer par les organismes de formations de nouvelles modalités pédagogiques en vue de concevoir un nouveau produit de formation rendant inclusifs les environnements numériques



Axe transversal : S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations



LE PACTE

REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES

EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Mai 2021- N°2

Le PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022, porté par l'Etat et la Région, en lien avec les partenaires sociaux, a pour ambition de favoriser par la formation l'emploi des jeunes, des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, dans les entreprises et les territoires. 251M€ sont prévus par l'Etat pour accompagner l'intervention de la Région.



Le Président du Conseil régional et le Préfet de région ont signé le 22 janvier 2019 le PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022. **L'objectif du PACTE en région Centre-Val de Loire est de concentrer les crédits disponibles pour donner une formation et une qualification aux jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés au cours des quatre années.**

Pour ce faire, Etat et Région, en lien avec les partenaires sociaux, s'engagent à mettre en œuvre un programme d'actions visant à répondre d'ici 2022 aux enjeux suivants :

- Favoriser l'emploi durable des jeunes et personnes peu ou pas qualifiées,
- Accompagner les acteurs de l'orientation pour favoriser la prise en charge des publics isolés ou sans perspective professionnelle,
- Répondre de façon plus qualitative et quantitative aux besoins de compétences des entreprises,
- Agir de plus en plus de façon partenariale et au plus près des territoires.

Ce programme d'actions est réparti en **trois axes de transformation** :

1. **Transformer l'offre de formation en impliquant plus fortement les entreprises**, notamment dans l'évaluation de leurs besoins en compétences mais aussi dans la définition même de l'action de formation, de la sélection des stagiaires à son déroulement.
2. **Transformer les parcours et l'appareil de formation**, en favorisant des parcours de formation plus souples, modulaires voire itératifs via des allers-retours entre formation et emploi.
3. **Transformer l'information et l'accompagnement des publics** visés par le PACTE, via une présence de proximité accrue, notamment dans les Quartiers de la Politique de de la Ville et dans les Zones de Revitalisation Rurale.

Après une période 2019 - 2020 de constructions des interventions, d'expérimentations et d'amélioration des projets, l'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire et économique (confinements, reports des entrées en formation, bascule des formations en distanciel ou formations comodales...). Pour faire face à la crise, certaines interventions ont été reportées ou annulées car semblant moins prioritaires. De nouvelles mesures ont été mises en place de mars 2020 à janvier 2021 et sont aujourd'hui pleinement déployées. Le plan « 1jeune, 1solution » est venu apporter des crédits additionnels à compter de 2021.



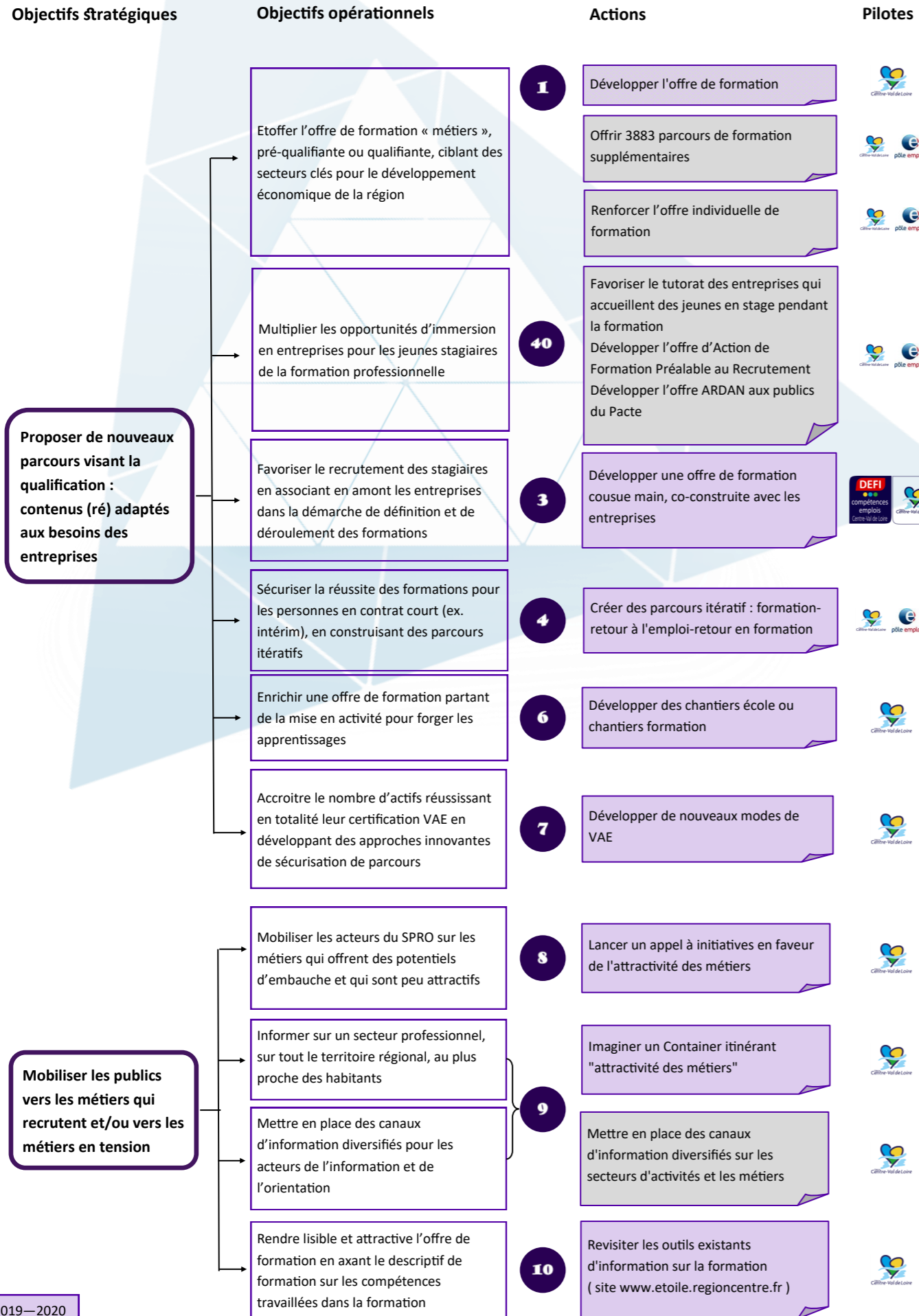
« Il n'y a pas de cause plus importante pour les personnes, les entreprises et les territoires que celle de la compétence et de la qualification. C'est un élément fondamental à la fois de l'inclusion sociale et de la compétitivité » assure François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, le mardi 22 janvier 2019 à Orléans lors du lancement officiel du Pacte régional d'investissement dans les compétences., en présence de Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, Jean-Marc Falcone, préfet de la région Centre-Val de Loire et Isabelle Gaudron, vice-Présidente déléguée à la Formation professionnelle, à l'insertion et à l'orientation .

#PacteCVL @PacteRCVL et sur La Place

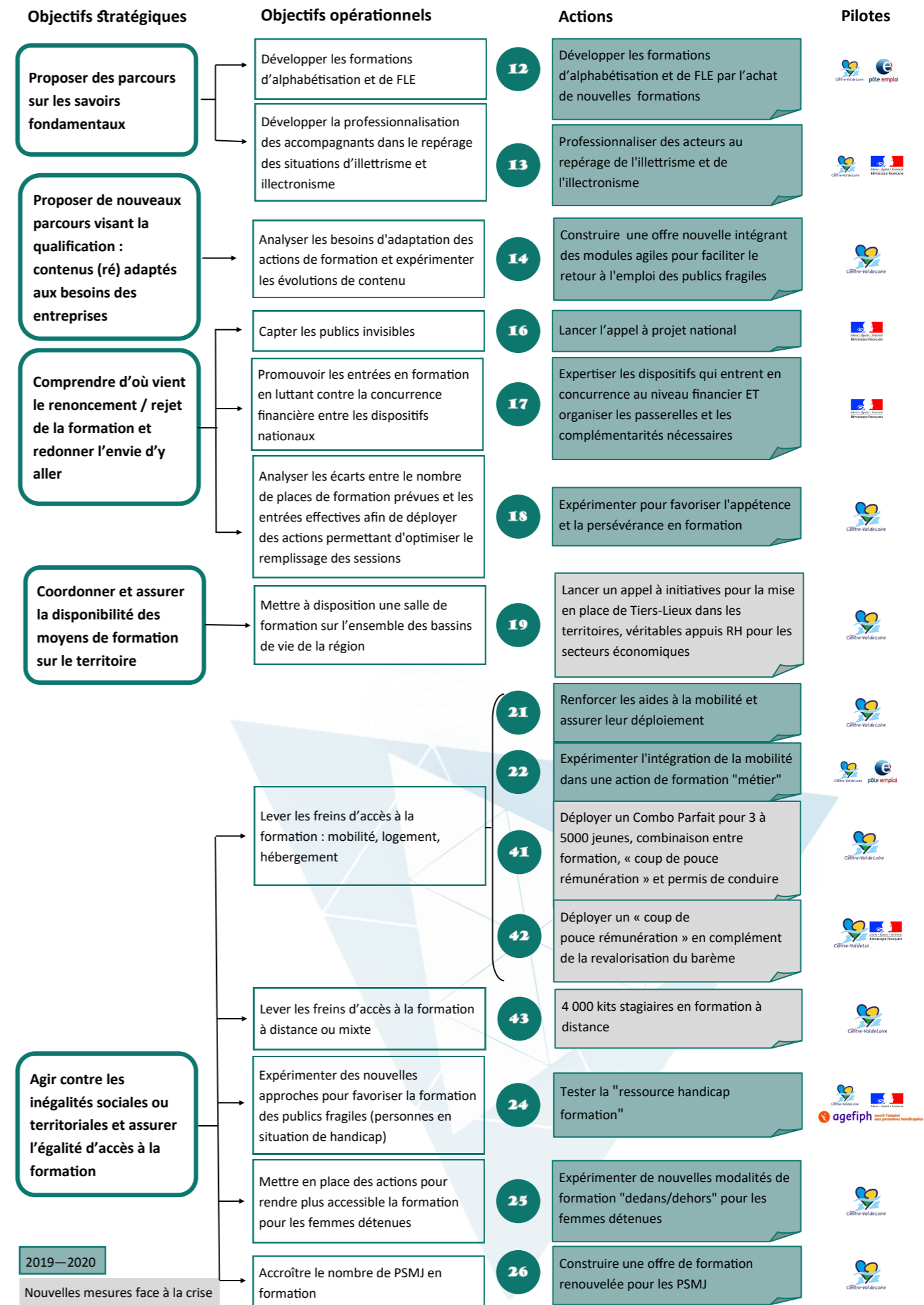
René-Paul ARLANDIS (chef de projet PACTE au Conseil régional CVL) : 02.38.70.34.31 rene-paul.arlandis@regioncentre.fr
 Marika PETIT (Responsable du service Accès et Retour à l'Emploi à la DREETS CVL) : 02.38.77.68.33 marika.petit@dreets.gouv.fr

LE PACTE EN ACTIONS

Les fiches actions pour décliner opérationnellement les engagements



AXE 1 : proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective



AXE 2 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés